

Incendie du Cuba Libre. Trois ans de prison ferme pour les deux gérants

mardi 22 octobre 2019, par [Thémis](#)

Des peines de 5 ans de prison dont deux avec sursis sans mandat de dépôt ont été prononcées contre les deux frères gérants du bar Le Cuba libre à Rouen où sont décédés le 5 août 2016, quatorze jeunes qui fêtaient un anniversaire.

Nacer et Amirouche Boutrif, 48 et 40 ans, les deux frères gérants du Cuba Libre à Rouen, ont été condamnés mardi 22 octobre 2019 à 5 ans de prison dont deux avec sursis, peine non aménageable sans mandat de dépôt par le tribunal correctionnel de Rouen.

Le 5 août 2016, quatorze jeunes venus fêter un anniversaire ont péri dans l'incendie du sous-sol du bar aménagé en salle de danse.

Les deux frères ont comparu du 9 au 16 septembre derniers pour avoir « par violation manifestement délibérée d'une obligation particulière de prudence et de sécurité imposée par la loi ou le règlement », ayant involontairement causé la mort des quatorze jeunes hommes et femmes.

Il leur était reproché onze manquements à la sécurité pour un établissement recevant du public (ERP) mousse d'isolation sur les murs, le plafond et dans la cage d'escalier hautement inflammable, issue de secours fermée, escalier non conforme, pas de désenfumage, utilisation de bougies, pas d'alarme, un extincteur invisible sous l'escalier, pas de balisage lumineux après la porte de secours qui ne donnait pas sur l'extérieur mais sur un dédale de caves et parking, changement de catégorie de l'établissement, en passant de la cinquième à la quatrième les visites de la commission de sécurité devenait obligatoire...

Le procureur de la République avait requis des peines de 4 ans de prison ferme et une interdiction de gérer un établissement recevant du public.

Xavier ORIOT

Ouest France

Publié le 22/10/2019